[Pages locales] : Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Ile Maurice, Guinée, Kenya, Ouganda, Madagascar, Rwanda, Sénégal, République du Zaïre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **29 (1983)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ALGERIE

Ambassade
27, bd Zirout Youcef
B.P. 482
Tél. : 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91
ALGER GARE
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

LIBAN

Ambassade rue John Kennedy
Immeuble Achou B.P. 172 Tél. : 366.390/1
BEYROUTH du lundi au vendredi

Célébration de la Fête Nationale suisse
1.8.1983

Ce ne sont pas moins de cent trente personnes qui prirent part le lundi 1er août à la belle réception que le Chargé d'Affaires a.i. de Suisse, M. Pierre Burdet et son épouse ont donnée en leur résidence à Beyrouth à l'occasion de la Fête nationale.

Ce jour-là, de très nombreux membres de la colonie suisse établie au Liban étaient au rendez-vous pour lever leur verre en l'honneur de cette commémoration qui n'avait pu être célébrée en 1981 et 1982 à la suite des tragiques événements que l'on sait.

A cette occasion, certains compatriotes, bravant le danger existant dans toutes les régions du pays, se déplacèrent de Tripoli, de Saïda, de Tyr et même de La Békaa.
Pour la circonstance, M. et Mme Burdet, que nous voudrions encore remercier, avaient bien fait les choses. De nombreuses spécialités importées de Suisse par l'Ambassade avec la précieuse collaboration de Swissair garnissaient richement un buffet magnifiquement décoré.
La chaleureuse ambiance et une atmosphère des plus détendues contribuèrent à la pleine réussite de cette soirée où chacun fut heureux de se retrouver.

P.S. Lorsque la Rédaction reçut ce texte, elle en éprouva une vive joie, mais depuis, hélas, les événements sont à nouveau tragiques. Nous sommes de tout cœur avec nos compatriotes vivant au Liban.

MAROC

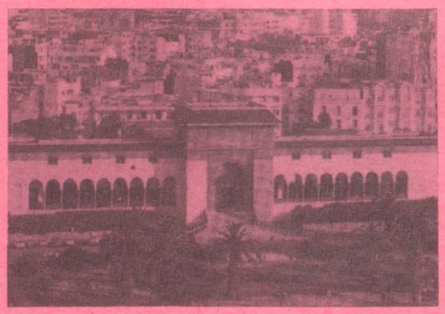

Consulat
79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani
(avenue Hassan II)
B.P. 5
Tél. : 26.02.11 - 27.02.15
CASABLANCA

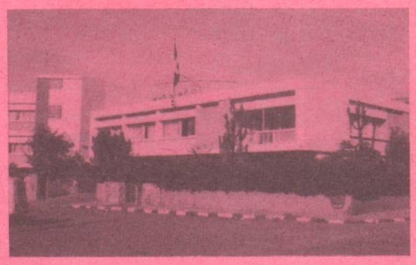

Ambassade
Square de Berkane
(anciennement Condé de Satriano)
B.P. 169
Tél. : 246.95 et 310.24
Télex : 31 996
RABAT

TUNISIE

Ambassade
10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Télex : 12447
1002 TUNIS BELVEDERE

L'Ambassade de Suisse communique :

— Un **séminaire agro-industriel** aura lieu du 5 au 7 décembre 1983 à l'Hôtel Hilton à Tunis ; il donnera la possibilité aux milieux tuniso-suisses intéressés d'échanger leurs connaissances et expériences et d'élargir les relations commerciales.
— **L'Association d'Amitié des Anciens Etudiants Tunisiens en Suisse (« L'Amicale »)** a été fondée au mois de juin 1983 et les statuts ont été acceptés par le Ministre de l'Intérieur dans la première semaine du Ramadan. Le but de l'Amicale est de donner des possibilités de rencontre aux anciens étudiants tunisiens en Suisse et de resserrer les liens d'amitié.
— Les **offices de l'Eglise Réformée** de Tunisie (39, rue Charles de Gaulle, Tunis) ont eu lieu jusqu'à fin septembre : les dimanches de 9 à 10 heures, et depuis le début d'octobre : les dimanches de 10 à 11 heures. Le déficit de l'année précédente a été couvert, en presque totalité, par la journée d'offrande du 12 juin.
— Le groupe **« La Farandole »** de Courtepin (Fr) a participé du 16 au 23 juillet, avec un succès remarquable, au Festival International des arts populaires à Carthage.
— La chanteuse suisse Brigitte Schildknecht a donné une **soirée** de chants populaires le 21 juillet 1983 à la **Résidence de l'Ambas-**

sadeur. Mlle Schildknecht a également **participé au Festival folklorique de Bizerte** avec un grand succès.

— Le 17 juillet 1983, un **groupe de lycéens suisses de Nyon** est arrivé en Tunisie ; ces jeunes gens travaillent pendant leurs vacances d'été avec des homologues tunisiens dans la région d'Aïn Draham. **Le but** de ce séjour est de **construire des puits** et de donner aux volontaires l'occasion de **se familiariser avec la vie tunisienne.**

— M. Mahmoud Messadi, Président de l'Assemblée des Députés, a malheureusement dû annuler sa visite en Suisse pour des raisons de service. Celle-ci est donc reportée à une date ultérieure.

— M. Hmidi Essousi, rédacteur de « L'Action », a fait **un voyage d'information** en Suisse du 24 au 31 mai 1983. Il a par la suite rédigé une série d'articles dans ledit journal afin de présenter la Suisse aux lecteurs par l'optique d'un rédacteur tunisien.

— Le Gouvernement suisse a accordé **une bourse** à M. Rafik Ben Romdhane et M. Mohamed Chtioui afin de leur permettre de poursuivre des **études actuarielles à l'Université de Lausanne (HEC).**

— Le Comité Culturel National, en collaboration avec les Ambassades de Suisse, de Tchécoslovaquie et d'Italie en Tunisie, a organisé du 7 au 12 juin 1983 **une semaine cinématographique.** La Suisse était représentée par les films « Charles mort ou vif » de Alain Tanner et « Pas si méchant que ça » de Claude Goretta.

— L'Ingénieur suisse Claude Humbert travaillera pour une année encore à l'**Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT).** M. Humbert enseigne l'option topographique.

— L'attaché de défense suisse, le colonel Rolf Bandlin, a séjourné du 4 au 15 septembre 1983 en Tunisie pour une visite de travail.

— Depuis octobre 1982, **le service des films de l'armée suisse** met à la disposition de l'Académie militaire de Tunis des films d'instruction. Plus d'une vingtaine de films ont été visionnés avec grand succès.

L'Union suisse de Tunisie communique :

La Fête nationale suisse a été célébrée dans la joie, le soir du 1er août 1983, autour de la piscine du Tunis Hilton. Soixante dix adultes et une vingtaine d'enfants ont répondu à l'invitation. M. Klemenz, secondé par son équipe, a accompli un travail magnifique pour créer une ambiance de fête. L'apéritif, offert gracieusement par M. Bruno Knellwolf, chargé d'affaires a.i. de Suisse, fut servi. En attendant les derniers arrivants, nos enfants ont formé un cortège aux lampions autour de la piscine. Le discours prononcé par M. Bruno Knellwolf fut fort apprécié par l'assemblée.
Ensuite, le message du Président de la Confédération Suisse, M. Pierre Aubert, a été diffusé sur cassette. Quand l'hymne national a été entonné, nombreux étaient ceux qui l'accompagnaient en chantant.
Par la suite, un buffet très varié et présenté avec grand soin par notre compatriote, M. Klemenz, a été servi. Sur le menu figurait « Rösti et saucisses de veau grillées ».
Des chants folkloriques sur cassette animaient la soirée.

Le Comité

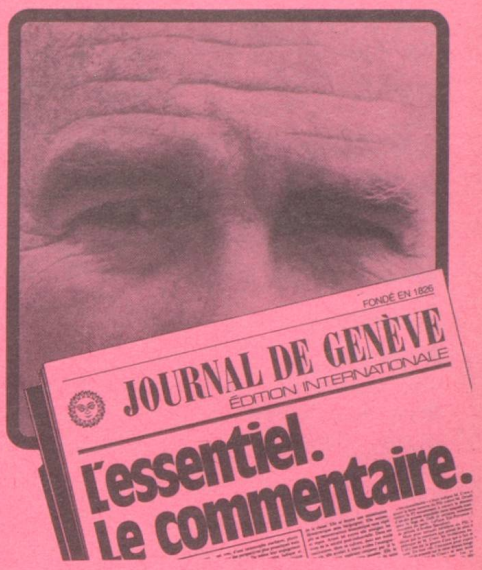

Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose:

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le «Samedi littéraire», supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau «Press international», et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 236 54 55.

Offre spéciale aux lecteurs du «Messager Suisse»

Contre remise de ce bon, veuillez me/nous faire bénéficier d'un service à l'essai de deux semaines, sans engagement, à l'adresse suivante:

Nom/raison sociale:

Adresse:

Code postal/ville

Bon à retourner au Journal de Genève, administration, case postale 439, CH-1211 Genève 11.

CAMEROUN

Ambassade
Villa Zogo-Massy
Route du Montfébé
Quartier Bastos
B.P. 1169
Tél. : 22.28.96
YAOUNDE
Réception :
lundi à vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h à 12 h
après-midi fermé

COTE d'IVOIRE

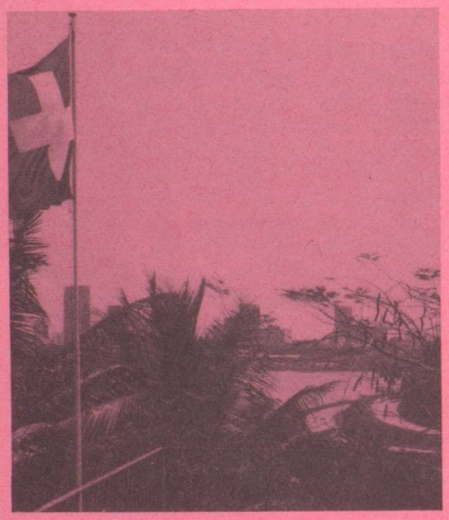

Ambassade
Immeuble « Alpha 2000 »
12e étage, rue Gourgas
01 B.P. 1914
ABIDJAN
L'Ambassade de Suisse à Abidjan est également compétente pour les Républiques de Haute-Volta et du Niger.

Amicale Suisse

en Côte d'Ivoire

Président : M. J.-P. Vez
Tél. bur. 35.46.61 - 35.49.25 — 15, BP 01, Abidjan 15.
Vice-Présidente : Mme H. Valentini
Tél. dom. 35.59.67.
Sécrétariat : Ambassade de Suisse,
Tél. 32.17.21 - 32.30.02 — Tour Alpha 2000, 12e étage 01 BP 1914, Abidjan 01.

GHANA

Ambassade
9, Water Road
North Ridge Area
P.O. Box 359
Tél. : 28.125
ACCRA

Swiss Society Ghana
P.O. Box 9375
Président :
M. Reinhard Bruderer
c/o Accra Brewery Ltd.
P.O. Box 351
Accra

L'Ambassade de Suisse à Accra est compétente pour le Ghana, le Libéria, la Sierra-Léone et le Togo.

TOGO :

Club suisse du Togo
B.P. 993
Président : M. Maurice Sorg
B.P. 2275
LOME

ILE MAURICE

Consulat
2, Jules Koening
B.P. 437
Tél. : 24086
PORT LOUIS
(de 8 h à 16 h 30
du lundi au vendredi)

GUINEE

Ambassade
Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél. : 46.26.12
CONAKRY

KENYA

Ambassade
International House 7e étage
Mama Ngina Street
B.P. 30752
Tél. : 28735/6
NAIROBI

L'Ambassade de Suisse à Nairobi est également compétente pour le Burundi, le Malawi et l'Ouganda.

OUGANDA

Consulat Baskerville
Av. 1 Kololo
B.P. 4187
Tél. : 41.574
KAMPALA

MADAGASCAR

Ambassade de Suisse
Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsahavola
ANTANANARIVO
Adresse postale :
Ambassade de Suisse — BP 118
101 Antananarivo

RWANDA

Ambassade
38, Boulevard de la Révolution
B.P. 597
Tél. : 35.34 et 55.34
Télex : 584
KIGALI

SENEGAL

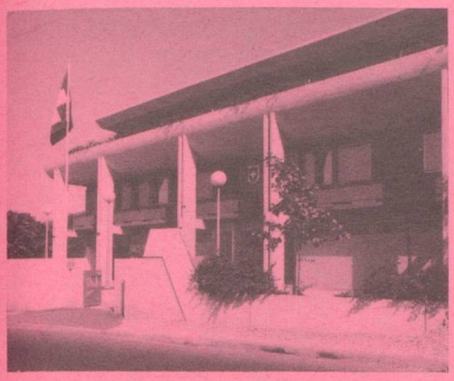

Ambassade
rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772
Tél. : 22.58.48
DAKAR
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

MALI

Agence consulaire de Suisse :
M. Denis Bugnard, attaché pour les questions consulaires B.P. 2386
BAMAKO

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse :
Mme Anne Muller, Consul
B.P. 132
NOUAKCHOTT

REPUBLIQUE DU ZAIRE

Ambassade
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et Lumpungu, 3e étage
B.P. 8724
Tél. : 222.85 et 25.099
KINSHASA
réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

LIBREVILLE
L'adresse de l'agence consulaire :
c/o STPG Société Travaux Publics Gabon
B.P. 3891
Tél. : 73.07.30 - 73.07.31
Télex : 5561 go

Communications de l'Ambassade

Mutations au sein du personnel de l'Ambassade :
M. Arnoldo Lardi, Chef de chancellerie, a été transféré à Djeddah après cinq années passées au Zaïre et a été remplacé en date du 13 juillet 1983 par Mlle Catherine Zahnd qui arrive du Paraguay.
M. Ulrich Schläfli, adjoint de chancellerie a quitté le Zaïre le 12 août pour se rendre auprès de notre Ambassade à Paris. Son remplaçant, M. Jacques Gremaud, arrivera de Sao Paulo, Brésil, le 27 septembre 1983.
M. Markus Lüthi, stagiaire de chancellerie, a terminé son stage pratique et est rentré en Suisse où il passera ses examens de fin de stage avant de se rendre à Berlin-Ouest.

Activités de l'Union des Suisses à Kinshasa

L'assemblée générale de l'Union des Suisses a eu lieu le 20 février 1983 dans le local de la société au Mont N'Gafula. Le nombre de participants n'était pas très élevé et l'assemblée générale annuelle présidée par M. Paul Paroz a duré environ 45 minutes. Les points suivants ont été traités à cette occasion :
— Les cotisations restent fixées à Z 300.— par année.
— L'Union des Suisses termine l'année avec un bilan légèrement positif.
— Quelques postes sont à repourvoir dans le sein du comité. M. Paul Paroz a accepté d'assumer les charges de président pour une nouvelle année. Sa décision a été applaudie chaleureusement.
— En plus des activités traditionnelles, le club essaiera d'organiser une « Soirée Club » chaque deuxième samedi du mois.
La Fête de Pâques réservée tout spécialement aux enfants, a eu lieu le 3 avril 1983. Après les traditionnels jeux organisés pour les enfants ainsi que la course aux œufs qui a remporté un grand succès, les enfants ont été récompensés par la distribution de friandises.
Une soirée dansante a eu lieu le 25 juin avec beaucoup de succès. Un ami portugais de la Maison Suisse a remplacé ce soir-là notre disc-jockey permanent Claude.
Les participants sont venus nombreux pour célébrer la fête du 1er août organisée à la Maison Suisse le samedi 30 juillet. Les discours de l'Ambassadeur de Suisse, M. Gérard Franel, du Président de la Confédération, les feux d'artifices offerts par Swissair, l'excellente choucroute, le bon vin suisse et bien entendu également le disc-jockey Claude ont contribué au grand succès de cette soirée de la Fête nationale.

Bienvenue dans votre pays natal! Votre voiture à mille-pattes Avis vous attend!

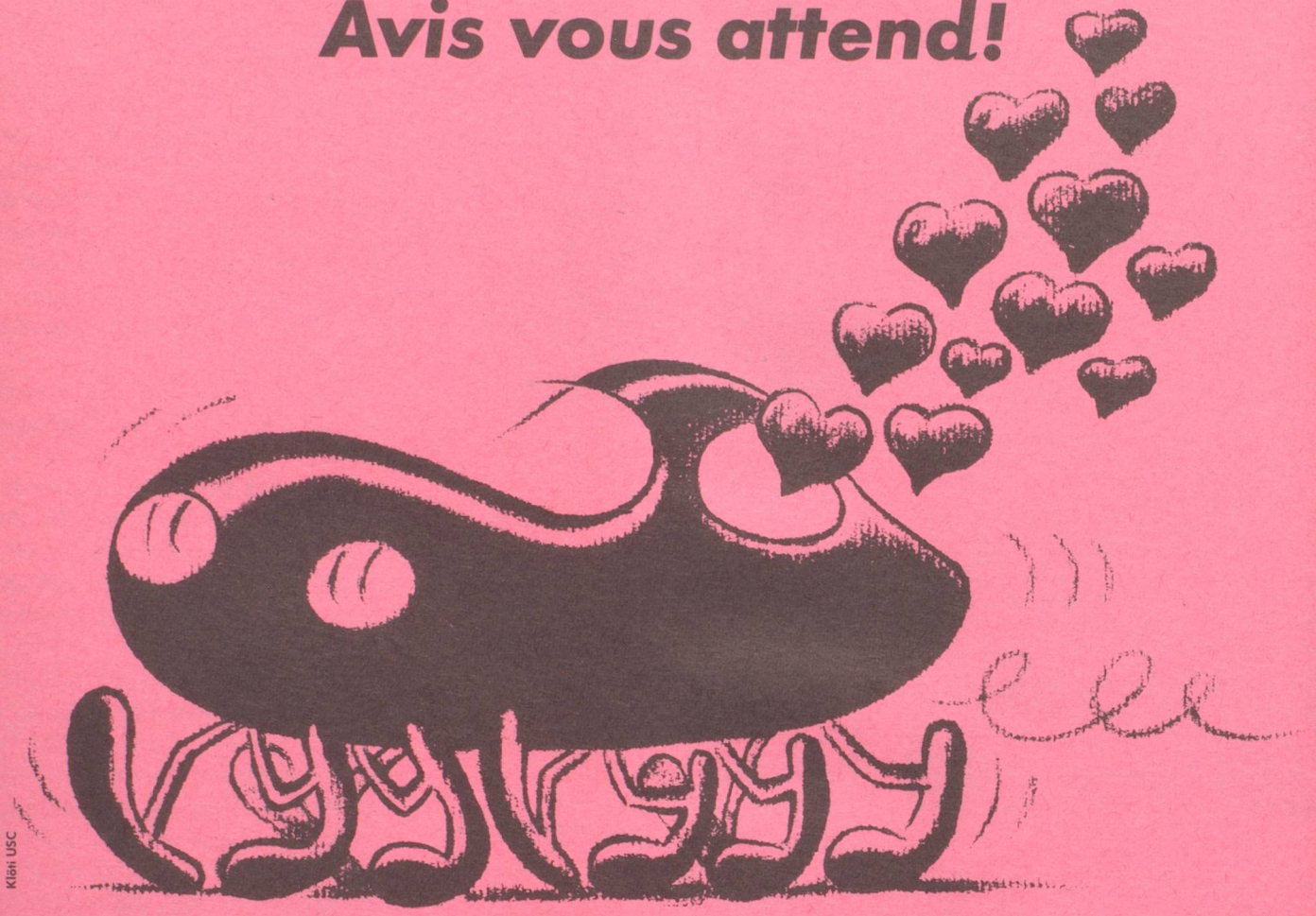

Klöti USC

HOMELEAVER RATE

SPECIAL RATE FOR PEOPLE LIVING OUTSIDE SWITZERLAND

Cat.	Car Typ		1 month incl. 3000 km SFr.	km suppl. SFr.
A	FIAT PANDA	Radio	980.–	–.25
B	FORD FIESTA 1100 L OPEL CORSA 1,2 S	Radio Radio	1150.–	–.30
C	VW GOLF 1300 GL FORD ESCORT 1300 L/1600 L OPEL KADETT 1300 S OPEL KADETT 1300 CARAVAN	Radio Radio Radio Radio	1250.–	–.35
D	FORD SIERRA 2,0 L OPEL ASCONA 1,6 S	Radio Radio	1570.–	–.40
E	FIAT RITMO S 85 ‹A›	Radio	1725.–	–.40
F	OPEL REKORD 2000 S	Radio	1990.–	–.50
G	FORD GRANADA 2300 L (A)	Radio	2355.–	–.60
H	BMW 320 i ALFA GIULIETTA 1,8	Radio Radio	2730.–	–.75
L	OPEL SENATOR 2,5 E (A)	Radio	3150.–	–.85
M	MERCEDES 280 SE (A) Airconditioned	Radio	4230.–	1.05
N	VW KOMBI BUS 1600/2000	Radio	2390.–	–.65

OPEL GM AVIS recommande OPEL

Il existe un tas de bonnes raisons de rentrer en Suisse pour une visite, brève ou prolongée. Et si, une fois sur place, vous souhaitez vous déplacer rapidement et à bon prix, vous ne manquerez pas d'apprécier les avantages que vous offre une voiture à mille-pattes Avis. Vous n'en serez que trop content. Surtout, si vous examinez de près les offres spéciales qui sont proposées aux Suisses qui ont le mal du pays. Cela vaut la peine de sauter dans une petite voiture à mille-pattes Avis. Si vous êtes en train de projeter un séjour dans la mère patrie, vous pouvez dès maintenant réserver votre voiture. Envoyez-nous le coupon de réservation ou téléphonez tout simplement à votre agence de voyages la plus proche ou au bureau de réservations Avis.

Coupon de réservation

Nom/Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Pays: _____

Station de location du véhicule: _____

Date: _____

Station de restitution du véhicule: _____

Date: _____

Marque/Type du véhicule: _____

Mode de paiement: _____

Retourner à: AVIS Location de voitures SA, Flughofstrasse 61, CH-8152 Glattbrugg/Suisse

AVIS **Décidés à faire mille fois plus.**